

Délibération du Syndicat Intercommunal Loos-Haubourdin
Séance du 29 septembre 2022 à 8 H 30

Délibération n° 2022-09-29-02

Conseillers en exercice	Présents	Excusé	Absent
8	7	1	0

Modification du tableau des effectifs au 1^{ER} octobre 2022

Monsieur le Président propose la création des postes suivants :

- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps complet

Ces postes seraient dotés de l'échelonnement indiciaire et de la durée de carrière définis par les statuts particuliers de leur cadre d'emplois.

Ces créations prendraient effet au 1er octobre 2022.

Adoptée à l'unanimité

Page 1/1

Date d'envoi et de réception en préfecture : 20/10/2022
Date de mise en ligne sur le site internet : 21/10/2022

Pour extrait conforme
Le Président
Pierre BEHARELLE